

Publié le 11/03/2018 à 03:53, Mis à jour le 11/03/2018 à 07:54

Une gendarmerie pour l'Ouest toulousain



Regroupement des forces de gendarmerie de l'Ouest toulousain./ Photo DDM illustration, N. D.



Un dossier de longue date commence à prendre forme. Le projet de construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie, à cheval sur Cugnaux et Villeneuve-Tolosane, a été récemment présenté au public. «Tous les voyants sont au vert», se réjouit Dominique Coquart, le maire de Villeneuve-Tolosane. Cette nouvelle caserne regroupera les forces de gendarmerie de l'Ouest toulousain. Elle accueillera la compagnie de Toulouse Mirail, qui commande toutes les brigades de l'Ouest, les deux brigades territoriales de Cugnaux et Villeneuve, le PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) basé à Colomiers et les services de la gendarmerie aérienne situés à Francazal. Ainsi, c'est environ 80 gendarmes, et leurs familles, qui investiront un site de 2,5 hectares.

350 nouveaux logements

Mais le programme dans son ensemble couvrira, lui, près de 13 hectares. La gendarmerie n'étant qu'une partie de cette opération. «Pour avoir la gendarmerie, il fallait faire des logements afin que les promoteurs participent aux coûts des infrastructures publiques, explique Alain Chaléon, le maire de Cugnaux. Environ 350 logements seront construits.»

Les terrains sur lesquels verra le jour la gendarmerie seront vendus à un bailleur social, qui louera les bâtiments à la gendarmerie nationale. Les autres seront vendus à des promoteurs immobiliers qui s'engagent à prendre à leur compte 80 % du coût de la construction des routes, des tracés de circulation douce, des bassins d'orage régulant les eaux pluviales, etc.

Les mairies de Cugnaux et de Villeneuve se réjouissent d'accueillir cette gendarmerie. «C'est un projet que j'ai pris en route mais que je poursuis avec enthousiasme», explique Alain Chaléon. «Nous sommes très contents d'avoir plus de service public sur notre commune. En plus, c'est une population que nous apprécions», précise Dominique Coquart. Quant aux réticences qui accompagnent généralement les gros projets de construction, le maire de Villeneuve répond que «pour compenser, nous en ferons moins ailleurs».

Le permis de construire devrait être déposé fin 2018, pour un début des travaux en 2019.

Benjamin Abba